

Rapport des comptes 2012 de la Municipalité au Conseil communal

Rapport de la commission des finances

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances composée de :

Rasul MAWJEE	1 ^{er} membre
René BARIONI	rapporteur
Katia ANNEN	
Laurent BACHELARD	
Claudine BOVET	
Regina BOVET	
Valérie CORNAZ-ROVELLI	
Maurizio DI FELICE	
Christian VERNEX	

s'est réunie les 16 mai, 23 mai et 6 juin 2013.

Remerciements

Monsieur Daniel Collaud, Municipal des finances, et Monsieur Virgile André, boursier communal, étaient présents lors de la séance du 23 mai 2013 : les membres de la commission des finances les remercient vivement de leur disponibilité et de la qualité des renseignements fournis à cette occasion.

Remarque préliminaire

L'analyse du rapport des comptes s'est centrée principalement sur la comparaison entre comptes et budget 2012. En effet, un travail de mise en lien avec les comptes 2011 avait été effectué lors de l'analyse du budget 2012.

Comme pour les rapports des comptes et préavis relatifs aux budgets des années précédentes, celui-ci présente tout d'abord quelques commentaires généraux avant de passer en revue les différents dicastères.

Rapport des comptes 2012 de la Municipalité au Conseil communal

Commentaires

L'année 2012 a réservé bien des surprises au niveau des recettes fiscales. Si l'impôt sur les revenus des personnes physique n'a pas atteint l'objectif du budget même avec un rattrapage de CHF 900'000.- des années précédentes, l'impôt sur la fortune a dépassé l'objectif grâce à l'évolution favorable de la bourse et de l'épargne. Des recettes exceptionnelles supplémentaires de CHF 1'900'000.- sur l'impôt à la source permettent de constater une situation favorable de l'imposition des personnes physique de CHF 1'612'900.-.

En ce qui concerne les personnes morales, les recettes sur le capital et le bénéfice présentent un déficit de CHF 894'906.- par rapport au budget. Les raisons principales sont la difficulté de prévoir l'impôt sur le capital des sociétés vu le changement des règles d'imposition en 2011, la perte de quelques sociétés intéressantes, des corrections sur les années précédentes, ainsi que les effets de la situation économique qui ont péjoré fortement l'impôt sur les bénéficiaires.

Au niveau des gains immobiliers, la comptabilisation de certaines d'opérations du Commune – Borgeaud a eu un effet bénéfique sur nos recettes.

Les défalcatons, c'est-à-dire les pertes dues à l'insolvabilité établie des contribuables glandois, se montent à CHF 493'501.44 en 2012.

L'année 2012 se solde par une marge d'autofinancement brute de CHF 4'571'913.29. Celle-ci est de loin la plus mauvaise des six dernières années et ne permet en 2012 que des amortissements complémentaires de CHF 678'059.-.

La nouvelle dette, au 31.12.2012, se monte à CHF 56'225'000.00, la diminution de CHF 280'000.- étant due principalement au financement des investissements par la disponibilité des liquidités de la bourse communale et la réduction du poste débiteurs. Les liquidités de la bourse communale se montent à CHF 6'810'377.- à la fin de l'année 2012. Cela a ainsi permis de ramener la dette par habitant à CHF 4'738 -, soit la plus basse des vingt dernières années. Ce niveau d'endettement peut donc être qualifié de «moyen», à la limite du « bon », selon l'appréciation de l'autorité cantonale de surveillance des finances communales.

Si le bilan au 31 décembre met en évidence une hausse des actifs de CHF 72'089'432.45 à CHF 73'344'450.28, il indique également que les

Rapport des comptes 2012 de la Municipalité au Conseil communal

contribuables glandois doivent encore s'acquitter de CHF 8'876'197.52 d'impôt communal.

Analyse par dicastère

1. Administration Générale	CHARGES	REVENUS
Comptes 2011	4'695'093.90	698'016.65
Budget 2012	5'237'255.00	694'900.00
Comptes 2012	5'215'847.57	711'808.85

Les comptes 2012 sont légèrement meilleurs que le budget 2012 tant au niveau des charges que des revenus. A noter une augmentation du compte « Jetons de présence et Commissions » liée au passage de la plupart des commissions de 7 à 9 personnes, à l'augmentation du tarif horaire de CHF 5.- et surtout au nombre de préavis à traiter en 2012. Les revenus liés aux naturalisations sont en augmentation car le service concerné avait pris du retard sur les dossiers à traiter, retard rattrapé en 2012. Les frais de formation sont en diminution suite au report d'une année de certaines formations. Le compte « Appui gestion du personnel » concerne le coaching des responsables de service relatif à l'évaluation des collaborateurs. La hausse du compte « taxes de séjour, résidences secondaires » n'est pas liée à une augmentation de résidences secondaires mais le montant au budget a été simplement mal estimé (voir montant comptes 2011). A noter une augmentation des charges liées au TUG (voir détail page 111) mais également une hausse des recettes qui provient, comme indiqué à la page 112, de la participation aux recettes Mobilis dont le décompte a été reçu après la clôture des comptes. Le site internet n'as pas pu être développé comme il était prévu en 2012, espérons que ces travaux puissent être enfin réalisés en 2013.

2. Finances	CHARGES	REVENUS
Comptes 2011	16'212'885.34	46'028'605.47
Budget 2012	14'375'862.00	44'743'600.00
Comptes 2012	15'446'833.33	47'677'685.15

Pour le service financier, nous constatons une légère augmentation des revenus d'environ CHF 3 millions par rapport au budget mais de seulement CHF 1.6 millions par rapport à 2011. Concernant les recettes fiscales, on remarque des

Rapport des comptes 2012 de la Municipalité au Conseil communal

différences selon les catégories d'impôts. En effet, en ce qui concerne les impôts sur les bénéfices des sociétés, il y a une forte diminution provoquée par des départs de sociétés et des bénéfices plus faibles pour certaines sociétés.

En ce qui concerne la forte augmentation des impôts à la source, elle s'explique uniquement par un rattrapage du canton.

Pour clore le chapitre des recettes fiscales, il faut noter qu'il y a pour CHF 12'853'413.- d'impôts impayés répartis entre 2005 et 2012. Malheureusement, c'est du ressort du canton d'agir sur ces montants et qui décide si c'est définitivement perdu pour la commune.

Au niveau des charges, comme l'année précédente, il n'y a pas de gros changements, ceux-ci sont globalement stables.

La dette a peu varié avec une diminution de CHF 280'000.- à CHF 56'225'000.-, ce qui signifie que les dépenses en 2012 ont été largement financées par les liquidités communales.

La charge d'intérêt a également diminué. Le montant indiqué sur les comptes est faux, car les intérêts d'un emprunt 2011 ont été comptabilisés par erreur en 2012. Il faut lire, pour 2012, une charge d'intérêt de CHF 1'534'636.25.

Pour terminer, en ce qui concerne les amortissements extraordinaires, ils sont en diminution pour s'élever en 2012 à CHF 678'059.26.

3. Bâtiments et urbanisme	CHARGES	REVENUS
Compte 2011	2'670'466.02	2'027'501.72
Budget 2012	2'725'890.00	1'429'664.00
Compte 2012	2'713'161.02	1'409'633.99

Si l'on compare le budget et les comptes 2012, on ne constate que très peu de variation.

On notera toutefois quelques mouvements :

Dans le compte des traitements, un nouveau collaborateur a été engagé. Le compte « achat des machines » est régi par un montant forfaitaire. En ce qui concerne les locations des salles communales et refuge, il y a une augmentation parce qu'elles sont immédiatement comptabilisées au moment du paiement. On relèvera encore que dans le compte Urbanisme, des projets n'ont pas été validés ou ont pris du retard.

Rapport des comptes 2012 de la Municipalité au Conseil communal

4. Infrastructures et environnement	CHARGES	REVENUS
Comptes 2011	6'633'162.69	2'443'308.96
Budget 2012	6'030'635.00	1'736'700.00
Comptes 2012	5'731'399.16	1'693'445.50

La masse salariale est budgétisée de manière globale, avec une hausse de 1.4% par rapport à 2011 et reportée entre les différents services. Cette manière de faire peut entraîner un écart significatif comme observé dans le compte 400.3011.00, + env. CHF 25'000.-.

L'indemnisation, lors de l'utilisation d'un véhicule privé, a passé de CHF 200.- à CHF 100.-, d'où une légère diminution des charges (400.3069.00).

Pour les infrastructures, moins de projets que ceux envisagés ont finalement été réalisés, entraînant ainsi une diminution de charges d'env. CHF 50'000.- (425.3185.00). Sachant que si des dossiers posent problème, la commune fait appel à un avocat (400.3185.10).

Certaines recettes sont volontairement minimisées au budget (430.4359.00) pour être certain d'atteindre l'objectif fixé.

En 2012, les frais de collecte des ordures ménagères ont entraîné une hausse de plus CHF 30'000.- par rapport au tonnage transporté en 2011. Il sera intéressant de suivre cette évolution suite à l'introduction de la taxe au sac en janvier 2013.

Concernant le réseau d'égoût, la somme versée au fond de réserve provient de la différence entre les recettes des taxes annuelles d'épuration de CHF 881'726.10 (460.4342.10) et le compte de charges APEC Participation de CHF 849'213.06 (460.3526.00), soit une somme de CHF 35'513.04 (460.3811.00).

Notons encore une différence de CHF 46'890.- entre le budget et les comptes pour l'entretien du réseau routier (430.3142.00). Elle s'explique par le plan quinquennal soumis à un appel d'offre annuel pour les travaux d'entretien des routes, permettant d'arriver à un montant des travaux plus économique que ceux budgétisés. Les travaux divers pour pallier aux impondérables en cours d'année (dégradations prématurées du revêtement, nids de poules, etc...) s'ajoutent à ce compte qui, par ailleurs, n'a pas été entièrement utilisé en 2012.

Rapport des comptes 2012 de la Municipalité au Conseil communal

5. Instruction publique et cultes	CHARGES	REVENUS
Comptes 2011	6'758'163.97	645'513.93
Budget 2012	5'821'606.00	429'730.00
Comptes 2012	5'834'347.44	599'774.35

Une comparaison des charges entre les comptes 2011 et 2012 montre une baisse de près de CHF 1 million, qui s'explique par les amortissements supplémentaires sur les bâtiments secondaires effectués en 2011. Si les bâtiments primaires sont maintenant tous amortis, il faudra encore prévoir des amortissements pendant 14 ans et demi pour Grand-Champ et 24 ans pour le collège des Tuillières.

Au niveau des revenus, on relèvera un écart positif de CHF 170'000.- entre les comptes et le budget. Cet écart est dû, d'une part, aux camps scolaires (voir note p. 116) et en particulier à la participation des parents et, d'autre part, aux finances d'écolage qui avaient été sous-estimées dans le budget.

6. Police	CHARGES	REVENUS
Comptes 2011	3'456'848.69	987'826.05
Budget 2012	3'765'763.00	606'100.00
Comptes 2012	3'500'984.01	696'572.96

L'exercice est globalement positif pour ce dicastère.

On remarque que les charges 2012 sont sensiblement les mêmes qu'en 2011 alors qu'elles sont inférieures au budget. La différence entre le budget et les comptes se trouve principalement dans le fait que les montants prévus au budget pour les 2 nouveaux postes d'agents de police n'ont pas été utilisés.

Sur le compte « Protection Civile : Participation PCI », il faut souligner que la commune de Gland n'a aucune emprise possible, car c'est Nyon qui fixe les prix. Cette année, il s'agit heureusement d'une baisse de CHF 15'000.- par rapport à l'année passée.

Rapport des comptes 2012 de la Municipalité au Conseil communal

7. Sécurité sociale	CHARGES	REVENUS
Comptes 2011	12'578'945.63	430'473.10
Budget 2012	13'626'004.00	411'425.00
Comptes 2012	14'711'469.80	393'446.90

L'augmentation des charges sociales de 1 million par rapport au budget est due à la facture sociale envoyée par le canton.

On remarque que si le budget du compte 711 a été tenu, il y a une augmentation de CHF 870'187.- par rapport à 2011 (voir note p.117)

Le bus de la pause-déj. a nécessité des réparations non budgétisées.

L'augmentation du compte « Aide sociale communale » provient de la location des gardes meubles lors de l'expulsion de locataires insolvable.

Le compte « Participation aux programmes d'occupation des migrants » s'est monté à CHF 12'344.60, en raison des différents programmes d'occupation (déchetterie, nettoyage de la parcelle en Ruyre, etc.)

8. Services industriels	CHARGES	REVENUS
Comptes 2011	2'625'129.10	2'610'652.45
Budget 2012	2'395'500.00	2'365'500.00
Comptes 2012	2'404'084.42	2'390'160.17

Même si l'écart entre le budget et les comptes pour ce dicastère est peu significatif, on peut tout de même relever :

- L'augmentation des frais d'exploitation de Château Grillet due au remplacement des luminaires.
- L'éclairage de Noël est régulièrement renouvelé par des leds et nécessite des investissements réguliers.
- Une partie « Subvention efficacité énergétique » a été utilisée pour son propre usage (CHF 31'168.-).
- Les subventions pour Développement durable, qui étaient attribuées lors de l'achat de tout vélo, ne concerneront dorénavant que les vélos électriques. D'autre part, en raison d'une augmentation des subventions, il a été nécessaire de prélever la différence dans le fonds de réserve.

Rapport des comptes 2012 de la Municipalité au Conseil communal

SDIS	CHARGES	REVENUS
Comptes 2011	622'292.06	622'292.06
Budget 2012	632'539.00	632'539.00
Comptes 2012	535'956.55	535'956.55

Pour mémoire, le conseil communal ne doit pas valider les comptes du SDIS, mais seulement la participation de la Commune de Gland, qui se monte à CHF 301'404.65.

La baisse des charges du SDIS est principalement due à une activité réduite en exercices, interventions et gardes au cours de l'année 2012. Les frais d'exploitation ont aussi été sous contrôle. Cette situation est temporaire avec une reprise plus régulière des activités.

Vœux à l'attention de la commission de gestion

- Analyser le bienfondé des charges du TUG en raison d'un écart important avec les recettes.
- Vérifier la mise en œuvre des mesures mentionnées dans le préavis relatif à la taxe sur les déchets, de manière à ce que la COFIN puisse s'exprimer sur ce sujet au niveau financier.

Rapport des comptes 2012 de la Municipalité au Conseil communal

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les comptes 2012.


Rasul MAWJEE
1^{er} membre


René BARIONI
Rapporteur


Katia ANNEN


Laurent BACHELARD


Claudine BOVET


Regina BOVET


Valérie CORNAZ-ROVELLI


Maurizio DI FELICE


Christian VERNEX

